

*Note sur les grès des **Bruyères de la Comtesse**
à **Molinchart** par **J. Gosselet**.*

Pl. IV

En 1891 j'ai exposé mes observations ⁽¹⁾ sur le grès de Molinchart que d'Archiac ⁽²⁾ puis M. de Lapparent ⁽³⁾ ont placé à la partie supérieure des lignites du Soissonnais.

(1) GOSSELET : *Observations sur la position du grès de Belleux, du grès de Molinchart et du conglomérat de Cernay*. Ann. Soc. géol. Nord, XIX, p. 102.

(2) D'ARCHIAC : *Description géologique du département de l'Aisne*. Mém. Soc. géol. France, V, p. 277, 1843.

(3) DE LAPPARENT : *Observations sur les assises inférieures du terrain éocène dans le bassin de Paris*. Bull. Soc. géol. France 2^e S. XXIX, p. 82, 1871.

J'ai distingué deux grès à Molincharde ; celui qui était alors activement exploité pour les pavés, tant à Molincharde qu'à Cessières, à Laniscourt, etc., est manifestement inférieur aux lignites. Je n'y ai pas trouvé d'autres fossiles qu'un moule indéterminable de *Cardium*.

Mais il y a à l'O. de Molincharde, aux Bruyères de la Comtesse, au pied d'une petite colline isolée, des grès très fossilifères contenant en particulier : *Cyrena cuneiformis* et *Cerithium funatum*, ayant par conséquent une grande analogie avec les grès qui à Chailvet recouvrent les lignites.

Le grès des Bruyères de la Comtesse repose directement sur le grès sans fossiles de Molincharde. S'il était le prolongement de celui de Chailvet, il faudrait admettre qu'à Molincharde les argiles à lignites n'existent pas, et que les deux grès, l'un supérieur, l'autre inférieur à ces argiles viennent en contact.

Déjà en 1891 j'avais reconnu que le grès à Cyrènes de Molincharde se retrouve à 1 kilomètre au N.-O. sous le village de Bucy-les-Cerny. Or dans une rue du village, à un niveau plus élevé que les carrières de grès, il y a des affleurements d'argile.

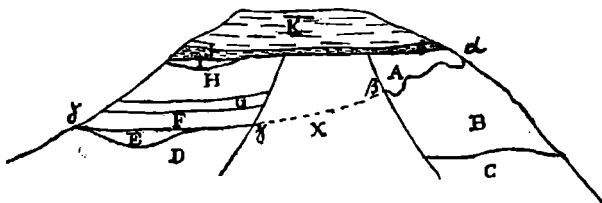
Plus tard, lors de l'exploration que je fis du pays pour lever la feuille géologique de Laon, je reconnus que l'argile se poursuit, au moins à l'état d'une très mince couche, autour d'une butte tertiaire contiguë aux Bruyères de la Comtesse et à un niveau plus élevé que le grès à Cyrènes.

Mais en même temps je fis deux observations qui contribuèrent à soulever quelques doutes dans mon esprit.

L'une d'elles fut la suivante : je vis près du sommet du village de Bucy, à l'entrée d'un chemin qui descend rapidement vers le ruisseau, un gros bloc de grès à Cyrènes, qui, par son étendue et sa position horizontale,

paraissait en place. Il était supérieur à l'effleurement argileux que j'avais observé précédemment. Je retournais donc étudier avec soin la structure géologique de la colline de Bucy. Le sommet est formé par le sable de Cuise, sous lequel on trouve de l'argile; elle constitue une masse assez épaisse pour rendre le terrain inculte et pour avoir obligé à planter un bois; il n'y a pas de grès à Cyrènes. Le bloc que j'avais observé avait été apporté de la carrière pour soutenir le chemin et l'empêcher d'être emporté par ravinement.

La seconde observation était celle de la sablière de Sauvressis. Entre les Bruyères de la Comtesse et Bucy-les-Cerny, s'élève, comme je viens de le dire, une petite colline tertiaire couronnée par le calcaire grossier. Au pied de la colline, presque au niveau des Bruyères de la Comtesse, on a ouvert une sablière dont le sommet atteint la base de l'argile à lignites.



Coupe de la carrière de Sauvressis à Molinchar.

- A Sable blanc à stratification entrecroisée.
- B Sable de couleur chocolat à surface ravinée.
- C Sable blanc.
- D Sable blanc et sable chocolat.
- E Sable chocolat.
- F Sable jaune avec petits lits d'argile feuilletée et galets de sable chocolat.
- G Sable blanc.
- H Sable jaune.
- I Sable blanc.
- J Argile grise feuilletée en deux petits lits.
- K Argile sableuse verdâtre.

La coupe de cette carrière à une époque où l'observation en était relativement facile (elle est maintenant presque entièrement éboulée) montrait deux côtés différents séparés par un éboulé X.

Il est assez difficile de faire accorder les deux côtés de la carrière. La manière la plus probable d'y suivre un niveau est de supposer que la ligne de ravinement $\alpha \beta$ entre A et B correspond à la ligne sinueuse $\gamma \delta$ entre E et F.

Quoi qu'il en soit, il faut remarquer l'absence à la sablière de Sauvressis du banc de grès à Cyrènes et même du banc de grès inférieur que l'on voit à 700 m. à l'O. sous Bucy et à 700 m. à l'E. aux bruyères de la Comtesse.

Mon jeune compagnon, M. Leriche, dont on connaît le bon esprit d'observation et la rectitude de jugement me soufflais que l'on avait à Sauvressis à l'état de sable les deux assises des Bruyères de la Comtesse, et que le sable blanc supérieur au ravinement $\alpha \beta \gamma \delta$ correspond au grès à Cyrènes.

Quelque séduisante et logique que soit cette hypothèse, je ne l'accepte pas. Les bancs de grès sont trop semblables des deux côtés de la sablière de Sauvressis pour que je n'admette pas leur continuité. Je suis porté à croire que ces grès passent sous les sables de Sauvressis.

Reste à fixer l'âge des grès à Cyrènes et par conséquent des sables qui lui seraient supérieurs dans mon hypothèse.

Faut-il les ranger dans l'assise des lignites dont ils ont la faune ou dans l'assise des sables d'Ostricourt (sable de Bracheux) ; j'ai donné mon opinion sur ce sujet en 1891.

Il serait inutile d'y revenir, si je n'avais à ajouter quelques remarques au sujet des ravinements et des stratifications entrecroisées que l'on observe souvent à la partie supérieure des sables d'Ostricourt et dans lesquels on a souvent voulu voir la preuve d'un changement de formations.

La stratification entrecroisée a quelquefois été considérée comme le caractère d'une formation fluviatile. On était donc disposé à ranger dans une assise d'origine fluviatile les parties supérieures des sables d'Ostricourt qui possèdent la stratification entrecroisée. Cette idée préconçue fut portée si loin, que M. de Mercey rapporta au diluvium les sables grossiers des environs de Guiscard qui présentent au plus haut degré la stratification entrecroisée. (1) On peut en juger par la photographie ci-jointe (Pl. III) que M. Leriche vient de prendre dans une excursion que nous avons faite ensemble à Guiscard.

L'âge éocène des sables de Guiscard a été mise hors de doute par une coupe donnée par M. Thomas (2).

Du reste, j'avais démontré en 1882 par un exemple pris à Calais que la stratification entrecroisée se produit dans les formations purement marines (3).

Les ravinements ont longtemps été considérés comme des indications d'un changement de formation correspondant à une limite d'étage. On a abandonné ces vues trop absolues. S'il est vrai que certaines limites d'étage concordent avec une ligne de ravinement, il n'en est pas moins vrai que ces lignes de ravinement peuvent se montrer au milieu d'un même étage. La stratification entrecroisée est un effet de ravinement. Les galets de marne que l'on rencontre dans les sables de Guiscard (Pl. IV, fig. II) ont été arrachés à des lentilles de marne, qui sont subordonnées en plusieurs niveaux à ces sables (4).

(1) DE MERCEY : *Sur les sables quaternaires. . . . des environs de Guiscard*, etc. Ann. Soc. géol. Nord, XXIII, p. 103, 1895.

(2) THOMAS : *Sur la position des sables de Guiscard*. Ann. Soc. géol. Nord, XXIII, p. 183, 1895.

(3) GOSSELET : *De l'origine de la stratification entrecroisée dans les sables*. Ann. Soc. géol. Nord, IX, p. 76, 1882.

(4) GOSSELET : Ann. Soc. géol. Nord, XXII, p. 137, 1894.

Dans les sables modernes de la côte de Dunkerque il y a des ravinements très manifestes (1), il y en a également au milieu des sables de Bracheux à Therdome près de Beauvais (2) et dans bien d'autres cas. Par conséquent le ravinement de la sablière de Sauvressis ne me paraît pas démontrer une séparation d'assise.

(1) GOSSELET : *Observation sur les formations marines modernes du port de Dunkerque*. Ann. Soc. géol. Nord, X, p. 38. 1883.

(2) GOSSELET. *Relations entre les sables de l'Eocène inférieur dans le Nord de la France et dans le bassin de Paris*. Bull. des services de la carte géologique de France, n° 6, 1890.